

CAE conclut la vente de sa division Santé à Madison Industries

Montréal (Canada), le 16 février 2024 – (NYSE : CAE; TSX : CAE) – CAE inc. (CAE ou la Société) a annoncé aujourd'hui qu'elle a conclu la vente de sa division Santé à Madison Industries pour une valeur d'entreprise de 311 millions \$CA, sous réserve des ajustements habituels. Cela fait suite à l'annonce par CAE, le 24 octobre 2023, de la signature d'un accord définitif dans le cadre de la transaction.

Comme nous l'avons déjà mentionné, CAE a l'intention d'utiliser le produit net de la vente principalement pour accélérer le désendettement, ainsi que pour continuer à mettre l'accent sur l'avancement technologique, la position de chef de file de CAE sur le marché et l'optimisation des coûts dans ses principaux marchés de la formation, de la simulation et des logiciels aéronautiques.

Avec la conclusion de la vente de la division Santé, CAE rationalisera davantage son modèle d'exploitation et son catalogue, optimisera sa structure de coûts et créera des gains d'efficacité. À cet effet, CAE annonce également qu'elle prévoit engager des frais de restructuration totalisant environ 40 millions \$ au cours des deux prochains trimestres.

À propos de CAE

CAE fournit aux personnes occupant des fonctions critiques le savoir-faire et les solutions nécessaires afin de rendre le monde plus sécuritaire. En tant qu'entreprise technologique, nous tirons parti des technologies numériques pour recréer le monde réel en déployant des solutions logicielles de formation fondées sur la simulation et de soutien opérationnel critique. Par-dessus tout, nous permettons aux pilotes, aux membres d'équipage, aux compagnies aériennes et aux forces de défense et de sécurité de donner le meilleur d'eux-mêmes, chaque jour et lorsque les enjeux sont les plus élevés. Dans le monde entier, nous sommes présents partout où les clients ont besoin de nous, avec plus de 13 000 employés répartis dans environ 250 emplacements et centres de formation dans plus de 40 pays. CAE s'appuie sur plus de 75 ans d'innovations dans la conception de simulateurs de vol et de missions de la plus haute fidélité possible ainsi que de programmes de formation alimentés par les technologies numériques. Nous intégrons le développement durable dans tout ce que nous faisons. Aujourd'hui comme demain, nous nous assurerons que nos clients sont prêts lors des moments qui comptent le plus.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient des énoncés de nature prospective concernant la vente, par CAE, de sa division CAE Santé, les avantages et les répercussions prévus de cette vente sur les plans stratégique et opérationnel de CAE et ses résultats financiers, y compris en ce qui concerne les frais de restructuration anticipés et les avantages qui devraient en résulter, ainsi que les activités, les événements

et les faits nouveaux de CAE qui, selon elle, pourraient avoir lieu dans l'avenir. Il s'agit par exemple d'énoncés concernant la vision de CAE, ses stratégies, ses tendances et perspectives commerciales, ses produits des activités ordinaires futurs, son bénéfice, la croissance de ses flux de trésorerie, les tendances de son bénéfice, ses dépenses d'investissement en immobilisations liées à la croissance et ses expansions et initiatives nouvelles, ses obligations financières, ses liquidités disponibles, ses ventes prévues, sa situation financière, les remboursements de capital prévus pour les actionnaires, ses perspectives commerciales, ses occasions d'affaires, ses objectifs, son développement, ses plans, ses stratégies de croissance et autres priorités stratégiques, ainsi que d'autres énoncés qui ne concernent pas des faits historiques. Étant donné que les énoncés et les renseignements prospectifs se rapportent à des événements futurs ou à la performance future et reflètent les attentes ou les croyances actuelles concernant des événements futurs, ils sont habituellement identifiés par l'emploi de termes comme « prévoir », « croire », « pouvoir », « estimer », « s'attendre à », « futur », « avoir l'intention de », « planifier », « chercher à », « devoir », « stratégie », « probable » ou la forme négative de ces termes ou d'autres variations de ceux-ci laissant entendre la possibilité de résultats futurs ou indiquant des énoncés concernant des perspectives. De par leur nature, les énoncés prospectifs obligent CAE à poser des hypothèses qui sont assujetties à des risques et incertitudes inhérents liés à l'activité de CAE, lesquelles pourraient faire en sorte que les résultats réels dans les périodes futures diffèrent sensiblement des résultats escomptés dans les énoncés prospectifs. Bien que ces énoncés soient fondés sur les attentes et les hypothèses de la direction concernant les tendances historiques, les conditions actuelles et les faits attendus dans l'avenir, ainsi que sur d'autres facteurs que CAE juge raisonnables et appropriés dans les circonstances, nous avisons le lecteur de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs, puisqu'ils risquent de ne pas être exacts. Tous ces énoncés constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et des « énoncés prospectifs » au sens des dispositions d'exonération de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995.

Les risques importants qui pourraient être à l'origine de telles différences comprennent notamment les risques liés à la cybersécurité, l'incertitude géopolitique, la conjoncture économique mondiale, la concurrence commerciale, le rapport de force et l'empiètement des fabricants d'équipement d'origine (OEM), l'inflation, la portée internationale des activités de CAE, les budgets de la défense et le calendrier des dépenses à cet égard, le secteur de l'aviation civile, la capacité de CAE à pénétrer de nouveaux marchés, les activités de recherche et de développement, l'évolution des normes et l'innovation et la perturbation technologiques, la durée du cycle de vente, le développement des affaires et l'attribution de nouveaux contrats, les partenariats stratégiques et les contrats à long terme, le fait que CAE ne puisse garantir aux investisseurs qu'elle gèrera efficacement sa croissance, les estimations des occasions sur le marché, les priorités concurrentes, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, la gestion et l'exécution des programmes, les fusions et acquisitions, la continuité des activités, les sous-traitants, les

contrats d'approvisionnement à prix fixe et à long terme, notre dépendance continue à l'égard de certaines parties et informations, la gestion des talents, les membres du personnel et de la direction clés, la culture d'entreprise, les relations de travail, la disponibilité du capital, le risque de crédit des clients, les variations du change, l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière, le risque de liquidité, les taux d'intérêt, le rendement du capital investi pour les actionnaires, les estimations comptables, le risque de dépréciation, les régimes de retraite, l'endettement, les coûts d'acquisition et d'intégration, les ventes d'actions ordinaires additionnelles, les cours du marché et la volatilité des actions ordinaires de CAE, le caractère saisonnier des activités, les questions fiscales, le carnet de commandes ajusté, les droits en matière de données et la gouvernance des données, les mesures d'atténuation prises par les États-Unis en matière de propriété, de contrôle ou d'influence étrangère, la conformité avec les lois et règlements, les lacunes potentielles de la couverture d'assurance, les passifs liés aux produits, les lois et règlements sur l'environnement, les contrôles et enquêtes publics, la protection des droits de propriété intellectuelle et de la marque de CAE, la propriété intellectuelle de tiers, le statut d'émetteur privé étranger, l'exercice de recours en responsabilité civile à l'encontre des administrateurs et dirigeants de CAE, les événements climatiques extrêmes et l'incidence des catastrophes naturelles ou autres (y compris les répercussions des changements climatiques), ainsi que la surveillance accrue des questions ESG et les écarts de perception à cet égard, les risques d'atteinte à la réputation, les technologies de l'information et la dépendance envers des tiers fournisseurs pour la gestion des systèmes et de l'infrastructure de technologie de l'information. En outre, des différences pourraient découler d'événements susceptibles d'être annoncés ou de survenir après la date du présent communiqué de presse. De plus amples renseignements concernant les risques et les incertitudes touchant l'activité de CAE se trouvent dans le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2023 et le rapport de gestion pour le trimestre clos le 31 décembre 2023. En conséquence, les lecteurs sont avisés que l'un des risques énoncés pourrait avoir des effets nuisibles importants sur les énoncés prospectifs de CAE. Les lecteurs sont également avisés que les risques décrits ci-dessus et ailleurs dans le présent communiqué de presse et dans les documents mentionnés dans les présentes ne sont pas nécessairement les seuls auxquels CAE fait face; des risques et incertitudes additionnels qui sont actuellement inconnus de CAE ou que CAE peut juger négligeables pour l'instant pourraient avoir des effets nuisibles sur l'activité de CAE.

Sauf dans la mesure prévue par la loi, CAE rejette toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser l'un ou l'autre des énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs. Les informations et déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont expressément visées par la présente mise en garde. De plus, les énoncés comportant « à notre avis » ou d'autres expressions semblables reflètent nos opinions sur un sujet donné. Ces énoncés sont fondés sur l'information dont nous disposons en date du présent communiqué de presse. Bien que nous soyons d'avis que cette information constitue un fondement raisonnable à ces

énoncés, elle peut être limitée ou incomplète. Nos énoncés ne doivent pas être interprétés comme le reflet d'une enquête exhaustive sur la totalité de l'information pertinente ou d'un examen de toute cette information. Ces énoncés sont intrinsèquement incertains, et les investisseurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés.

Hypothèses importantes

Pour des renseignements supplémentaires, notamment en ce qui a trait aux autres hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué, prière de consulter le secteur isolable concerné dans le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2023 et le rapport de gestion pour le trimestre clos le 31 décembre 2023. Par conséquent, les hypothèses énoncées dans le présent communiqué de presse et dans les documents mentionnés dans celui-ci et, par ricochet, les énoncés prospectifs fondés sur ces hypothèses, pourraient se révéler inexacts.

Personnes-ressources

Médias généraux:

Samantha Golinski, Vice-présidente, Affaires publiques et Communications mondiales
514-341-2000 ext 7939, samantha.golinski@cae.com

Relations avec les investisseurs:

Andrew Arnovitz, Vice-président principal, Relations avec les investisseurs et Gestion du risque d'entreprise
+1-514-734-5760, andrew.arnovitz@cae.com